



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°006/AMI/MINT/PCDN/UGP/2026 DU 25 MAI 2026 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE L'ACTUALISATION DU PLAN DIRECTEUR FERROVIAIRE NATIONAL

Pays : Cameroun

Projet : Projet régional pour l'amélioration de la performance du Corridor rail/route Douala-N'Djama (PCDN)

Numéro de Crédit : N°70360-CM

N° de référence : CM-MINT-377370-CS-QCBS

I) Contexte et justification

Le Gouvernement du Cameroun a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du Projet régional pour l'amélioration de la performance du Corridor rail/route Douala-N'Djama (PCDN) et a l'intention d'affecter une partie du produit à des services de consultant. Les services de consultant (« les Services ») portent sur l'Actualisation du Plan Directeur Ferroviaire National (PDFN) du Cameroun pour en faire un document de référence stratégique, opérationnel, cohérent avec le nouveau Code Minier, les orientations du Plan National de Développement 2020–2030 (SND30), et les exigences de la gestion durable et l'intégration régionale du réseau ferroviaire national à l'horizon [2035/2045].

La durée prévisionnelle d'exécution de la mission est de dix-huit (18) mois, pour un crédit temps estimé de 86 Hommes mois pour les experts clés et 35 hommes mois pour le personnel d'appui. La date de démarrage prévisionnelle de la mission est fixée en mai 2027.

Les Termes de Référence (TDR) pour cette mission sont disponibles par email à claudentone@yahoo.fr avec copie à mnjack@gmail.com et christiandjegwes@gmail.com. Le Coordonnateur du PCDN invite dès à présent les firmes de consultants admissibles (« Consultants ») à faire part de leur intérêt à fournir les services attendus.

II) Profil du consultant

Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services notamment :

- Justifier d'au moins 15 ans d'expérience dans la planification et le développement d'infrastructures du secteur du transport (terrestre y compris ferroviaire, maritime et aérien) ;
- Avoir une expérience générale en planification stratégique des transports à l'échelle nationale ou régionale) incluant le secteur ferroviaire ;
- Avoir réalisé au cours des dernières années au moins une (01) mission comparable notamment dans les fonctions de consultants directeurs ferroviaires ou stratégies nationales de transport incluant :



11/28/23

28/10/25

de

- Avoir conduit au moins une (01) incluant les études de planification, de modélisation de la demande et analyses économiques/financières dans le secteur des transports en général et ferroviaire en particulier ;
- Justifier de capacités organisationnelles suffisantes pour la réalisation de la mission, à travers au moins deux (02) références attestant de son expérience dans la coordination de missions multidisciplinaires, la mobilisation et la gestion d'équipes pluridisciplinaires, la conduite d'études impliquant plusieurs parties prenantes, ainsi que la réalisation de missions structurées intégrant des dispositifs de suivi des activités, de gestion des risques et de respect des délais de même nature (durée, complexité...);
- Disposer au moins une (01) expérience dans la conduite de missions dans des pays comparables (Afrique, pays émergents, etc.) et/ou sous financement de partenaires techniques et financiers internationaux.

Le Consultant devra disposer d'une bonne connaissance du contexte institutionnel et réglementaire du secteur des transports au Cameroun.

Les experts clés ne seront pas évalués à l'étape de la préparation de la liste restreinte.
NB : Le classement des consultants sera établi en fonction du nombre et de la pertinence des références similaires justifiées.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16, 3.17, 3.33 et l'annexe 4 du « *Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI* » de la Banque mondiale, septième édition, septembre 2025 qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts, de fraude et corruption.
 Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

III) Méthode de sélection

Le Consultant sera sélectionné selon, la méthode « Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) en accord avec « le Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), Passation des Marchés dans le cadre de Financements de Projets d'investissement, Fournitures, Travaux, Services Autres que Services de Consultants et Services de Consultants, septième édition, septembre 2025 ».

IV) Informations complémentaires

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues les jours ouvrables de 09 heures à 16 heures à : Unité de Gestion du PCDN, Bastos, derrière l'Hôtel le Diplomate, Rue 1.904, Email : claudentone@yahoo.fr avec copie à mnnjeck@gmail.com et christiandjegwes@gmail.com.

V) Soumission des manifestations d'intérêt

Les manifestations d'intérêt dont un (01) original et deux (02) copies doivent comprendre (i) une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Coordonnateur du PCDN, (ii) une copie des documents justifiant du Statut Juridique de la firme, (iii) les références pertinentes (contrat, PV de validation des livrables, attestation de bonne fin...) et tout autre document justificatif

permettant d'attester de la pertinence et de la qualité des missions antérieures et justifiant l'expérience du cabinet.

La version scannée paraphée et signée de la manifestation d'intérêt sur clé USB (**obligatoire**) devra faire partie intégrante du dossier.

Les dossiers complets seront déposés à l'adresse ci-dessus au plus tard le 25 juin 2026 à 14 heures précises (heure locale) avec la mention :

« AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°006/AMI/MINT/PCDN/UGP/2026 DU 25 MAI 2026 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE L'ACTUALISATION DU PLAN DIRECTEUR FERROVIAIRE NATIONAL »

Yaoundé, le 25 mai 2026

Le Coordonnateur



Claude Missè-Moné
Ingénieur de Génie Civil
DESS en Analyse et Evaluation des Projets
Master 2 en Economie et Gestion Publique
Expert en Passation des Marchés Publics
Membre du Conseil de l'ONIGC
M/O ONIGC 13-1501